



LETTRE OUVERTE

Dénonciation de la fermeture de 14 bureaux de Services Québec

Le 8 novembre 2021, sept bureaux de Services Québec dans les régions de la Montérégie et de l'Estrie ferment leurs portes, malgré les promesses de régionalisation du gouvernement caquiste et les prétentions de simplifier l'accès de la population aux services publics. En tout, quatorze bureaux cesseront leurs activités dans la province.

Ces bureaux dédiés aux citoyens et aux entreprises servent pourtant de portes d'entrée aux services gouvernementaux. En effet, les citoyens et les entreprises peuvent y recevoir des informations concernant les services gouvernementaux et un soutien dans leurs démarches. De plus, ces bureaux mettent à disposition divers équipements informatiques (ordinateur, imprimante, téléphone) tout en fournissant une assistance dans les démarches en ligne.

Perte de services aux citoyens et aux entreprises

Malheureusement, dans une visée de centralisation et de réduction des coûts, le gouvernement a décidé de fermer une dizaine de bureaux de Services Québec. Conséquemment, des citoyens et des entreprises seront forcés de parcourir des dizaines de kilomètres supplémentaires pour obtenir des services lorsqu'ils ne seront pas tout simplement découragés d'y recourir.

Les individus plus vulnérables ou démunis, les familles issues de l'immigration et les personnes en situation de handicap sont particulièrement concernés par ces fermetures. En effet, ces groupes sont notamment plus affectés par le manque de transport en commun, la fracture numérique ou les barrières d'intégration. Ce faisant, des organismes communautaires déjà surchargés ou sous-financés risquent aussi d'écopper de ces fermetures.

Remise en cause de la proximité et de l'accessibilité

Alors que la crise socio-sanitaire a mis l'accent sur l'importance d'avoir des services de proximité, le gouvernement caquiste utilise plutôt l'argument des services offerts à distance en temps de pandémie pour légitimer sa décision. Pour nous, les conséquences de ces fermetures sur l'accès aux services publics sont difficilement légitimes.

Signataires

SFPQ Montréal – Laval – Montérégie, Franck Di Scala, président régional

TROVEP de la Montérégie, Josée Harnois, coordonnatrice

AQDR – Granby, Mélanie Bilodeau, coordonnatrice